Ouistreham
Riva-Bella

Centre Communal d'Action Sociale
Direction des Ressources Humaines

ARRÊTÉ GPEC-C-2026-092 ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2026

Le Président du CCAS de OUISTREHAM

Vu le code général de la fonction publique,
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
Vu la délibération du 12 novembre 2026 fixant les ratios d'avancement de grade,
Vu l'arrêté GPEC-CCAS-02-2021 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 01/01/2021,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établit comme suit :

Avancement au grade de : Agent social principal de 2ème classe

NOM Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
ROUDAUT Nadia	Agent social	01/12/2026
VASSE Julie	Agent social	01/12/2026

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Fait à OUISTREHAM, le 23/11/2026

Le Président du CCAS

C.C.A.S. OUISTREHAM (Calvados)

Romain BAIL

Le Maire :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr»

Notifié à l'intéressé(e) le : .....
Signature de l'agent :

COLLECTIVITE : CCAS DE OUISTREHAM
Adresse : Hôtel de Ville, Place Albert Lemarignier 14150 OUISTREHAM

CATEGORIE : A ☐ B ☐ C ☒
(Cocher la case correspondante)

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT POUR L'ANNEE 2026 AU GRADE DE
Agent social principal 2ème classe (sans avis de CAP)

Etabli par appréciation de la valeur professionnelle - *art. 79 et 80 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984* (en deux exemplaires).
Les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité, qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours.

Nombre de promouvables pour ce grade : 4

RATIO FIXE DANS CE GRADE	**Pourcentage**	100%
	Date d'avis du CST	12/11/2026
	Date de délibération	12/11/2026
LIGNE DIRECTRICE DE GESTION	**Date d'avis du CT**	04/12/2020
	Date de l'arrêté	01/02/2021

POUR LA CATEGORIE B
Année de la dernière nomination pour le grade demandé : _____
Par ancienneté ❑ Par examen professionnel : ❑

Ordre de priorité	Nom et prénom de l'agent	Grade et échelon actuels	Date d'effet souhaité de l'avancement	Examen professionnel ou à l'ancienneté	OBSERVATIONS / VISA DU CDG
1	ROUDAUT Nadia	Agent social – échelon 08	01/12/2026	ANCIENNETE	
1	VASSE Julie	Agent social – échelon 07	01/12/2026	ANCIENNETE	

Fait à OUISTREHAM, le 23/11/2026

Le Président du CCAS

C.C.A.S. DE OUISTREHAM (Calvados)

Romain BALLOS